



## LA FORMATION D'ARCHITECTE - URBANISTE (bac+6)

La durée normale des études est de 06 ans, répartie en trois (03) cycles de deux (02) ans. Au terme desquels est délivré le diplôme d'Architecte – Urbaniste.

### ■ Diplôme délivré :

L'EAMAU délivre un diplôme d'Architecte - Urbaniste (DEIAU), après 6 années d'études supérieures, ouvertes aux titulaires d'un baccalauréat.

### ■ Objectifs :

Assurer la formation d'architecte - urbaniste de haut niveau et adaptée aux réalités africaines.

### ■ Durée de la formation :

La durée normale des études à l'EAMAU est de six années.

### ■ Organisation de la formation :

La formation est organisée en modules trimestriels, sanctionnés par l'attribution de certificats. Dans un premier temps le module associe plusieurs enseignements complémentaires sur un thème commun. Chacun de ces enseignements, à caractère théorique ou méthodologie, trouvent dans la deuxième partie du trimestre, son prolongement naturel et ses applications pratiques dans un atelier commun destiné aux études de cas concrets.

La progression par certificats, tout au long du cursus, permet d'adapter la formation aux capacités individuelles : un échec ponctuel n'entraîne pas le doublement de l'année, mais la reprise du seul certificat concerné, laissant l'intéressé poursuivre son parcours là où il a su démontrer ses aptitudes. Elle exige aussi un effort également réparti : les bons résultats obtenus dans un champ disciplinaire donné ne compensent pas les lacunes constatées ailleurs.

La sixième année est marquée par un stage professionnel long suivi de la préparation d'un travail personnel de fin d'étude, tenant compte de l'orientation choisie par l'étudiant.

Par ailleurs, au cours des deux dernières années, l'étudiant EAMAU peut, dans le cadre de partenariat avec des Universités et Grandes Écoles européennes ou américaines, s'inscrire dans un processus de DEA ou de Doctorat.

### ■ Finalités des études :

Les études à l'EAMAU sont fondées sur une double approche : culturelle et opérationnelle. La dimension culturelle doit permettre aux futurs cadres de développer leurs connaissances pour mieux s'inscrire dans le contexte international de la construction et de la gestion des villes. Un accent particulier est porté sur la spécificité culturelle des villes africaines.

La dimension opérationnelle vise à insérer les diplômés dans un système complexe de production : spécifique à la ville africaine, et aux dynamiques qui sous-tendent le développement urbain de l'Afrique moderne.